

|  |
| --- |
| **ACTE D'ENGAGEMENT** |

**ACCORD-CADRE DE TRAVAUX**

|  |
| --- |
| **Mise en place et déploiement d’une infrastructure nationale très haut-débit**  **à fibres optiques sur le réseau de**  **Voies Navigables de France**  **Lot n°1 : Direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval** |

**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE**

175 rue Ludovic Boutleux

CS 30820

62408 BETHUNE

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT | | |
|  | **Objet** | Mise en place et déploiement d’une infrastructure nationale très haut-débit à fibres optiques sur le réseau de Voies navigables de France  Lot n°1 – Direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval |
|  | **Mode de passation** | Appel d'offres ouvert |
|  | **Type de contrat** | Accord-cadre |
|  | **Prix** | Prix mixtes |
|  | **Variantes** | Sans |
|  | **PSE** | Sans |
|  | **Avance** | Avec (en cas d’acceptation) |
|  | **Clauses sociales** | Avec |
|  | **Clauses environnementales** | Avec |

**SOMMAIRE**

[1 - Identification de l'acheteur 4](#_Toc221112449)

[2 - Identification du co-contractant 4](#_Toc221112450)

[3 - Dispositions générales 7](#_Toc221112451)

[3.1 - Objet 7](#_Toc221112452)

[3.2 - Mode de passation 7](#_Toc221112453)

[3.3 - Forme de contrat 7](#_Toc221112454)

[4 - Prix 7](#_Toc221112455)

[4.1 - Montant de l’accord-cadre 7](#_Toc221112456)

[4.2 - Montant sous-traité désigné dans l’accord-cadre 8](#_Toc221112457)

[5 - Durée de l'accord-cadre 8](#_Toc221112458)

[6 - Paiement 8](#_Toc221112459)

[7 - Avance 9](#_Toc221112460)

[8 - Nomenclature(s) 9](#_Toc221112461)

[9 – Représentants du titulaire 9](#_Toc221112462)

[10 - Signature 10](#_Toc221112463)

[ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS 12](#_Toc221112464)

# 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur le Directeur territorial de la Direction Bassin de la Seine et Loire aval de Voies Navigables de France

Ordonnateur : Monsieur le Directeur territorial de la Direction Bassin de la Seine et Loire aval de Voies Navigables de France

Comptable assignataire des paiements :

Monsieur l'Agent Comptable Secondaire pour la Direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval

18 quai Austerlitz

75013 PARIS Cedex

Pour information, la maîtrise d’œuvre sur ce marché peut être réalisée en interne, ou par un maître d’œuvre externe. S’agissant de la maîtrise d’œuvre externe, un marché est actuellement en cours d’exécution,   
et sera renouvelé.

# 2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | Le signataire (Candidat individuel), | | |
| M / Mme | | |  |
| Agissant en qualité de | | |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ; | | |
| Nom commercial et dénomination sociale | | |  |
| Adresse | | |  |
| Courriel | | |  |
| Numéro de téléphone | | |  |
| Numéro de SIRET | | |  |
| Code APE | | |  |
| Numéro de TVA intracommunautaire | | |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | engage la société ..................................... sur la base de son offre ; | | |
| Nom commercial et dénomination sociale | | |  |
| Adresse | | |  |
| Courriel | | |  |
| Numéro de téléphone | | |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Numéro de SIRET |  |
| Code APE |  |
| Numéro de TVA intracommunautaire |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | Le mandataire (Candidat groupé), | | |
| M / Mme | | |  |
| Agissant en qualité de | | |  |

désigné mandataire :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | du groupement solidaire |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | solidaire du groupement conjoint |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | non solidaire du groupement conjoint |

|  |  |
| --- | --- |
| Nom commercial et dénomination sociale |  |
| Adresse |  |
| Courriel |  |
| Numéro de téléphone |  |
| Numéro de SIRET |  |
| Code APE |  |
| Numéro de TVA intracommunautaire |  |

Co-traitant n°[[1]](#footnote-1)… :

|  |  |
| --- | --- |
| Nom commercial et dénomination sociale |  |
| Adresse |  |
| Courriel |  |
| Numéro de téléphone |  |
| Numéro de SIRET |  |
| Code APE |  |
| Numéro de TVA intracommunautaire |  |

S'engage, au nom des membres du groupement 1, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 240 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

# 3 - Dispositions générales

## 3.1 - Objet

Le présent accord-cadre a pour objet la mise en place et le déploiement d’une infrastructure nationale très haut-débit à fibres optiques sur le réseau de Voies navigables de France.

L'opération comporte essentiellement :

* Pré-études d’exécution et de définition d’un bon de commande
* Période de préparation et études d’exécution
* Période de travaux sur site avec :
  + La réalisation éventuelle des travaux de génie civil
  + La création d'une infrastructure optique
  + Le raccordement des ouvrages
  + Les contrôles et essais

La description détaillée des prestations attendues est précisée au sein du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) commun à l’ensemble des lots.

Le présent acte d’engagement concerne uniquement le lot n°1.

## 3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles   
L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

## 3.3 - Forme de contrat

Le présent accord-cadre est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

# 4 - Prix

## 4.1 - Montant de l’accord-cadre

L’accord-cadre est conclu à prix mixtes. Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Les prestations seront exécutées au fur et à mesure de l’émission des bons de commande émis par VNF et sur la durée totale du marché, soit 4 ans, dans la limite du montant maximum suivant :

|  |
| --- |
| **Montant maximum en euros HT sur 4 ans** |
| 10 000 000 |

Conformément à la clause de réexamen fixée dans le CCAP, dès lors que le montant des prestations exécutées par le titulaire et payées par VNF dépasse 30% du montant maximum du lot considéré, le représentant du pouvoir adjudicateur a la faculté de négocier avec le titulaire l’application de réductions sur les prix du BPUF.

Le titulaire s’engage à ce que le montant total du DQE calculé à partir des nouveaux prix issus de la négociation soit égal ou inférieur au résultat du calcul ci-dessous :

R = S – SxP/100

Dans laquelle :

R correspond au résultat ;

S correspond au montant total du DQE remis par l’entreprise au moment de l’offre ;

P s'entend comme le nombre précédant le symbole pourcentage et correspond au pourcentage minimum de réduction fixé à l’acte d’engagement :

|  |
| --- |
| Taux minimum de réduction |
| \_\_\_\_\_% |

Les modalités relatives à la mise en œuvre et au contrôle de cette clause de réexamen sont fixées au CCAP, tout comme les modalités de détermination et de variation des prix de l’accord-cadre.

## 4.2 - Montant sous-traité désigné dans l’accord-cadre

La (les) déclaration (s) de sous-traitance annexée(s) au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations que **j'envisage / nous envisageons \*** de faire exécuter par des sous-traitants, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification de l’accord-cadre est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

*(\*) Rayer la mention inutile*

# 5 - Durée de l'accord-cadre

Par dérogation à l’article 18.1.1 du CCAG-Travaux, l'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 4 ans à compter de sa date de notification au titulaire.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre.

# 6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Titulaire du compte |  |
| Prestations concernées |  |
| Domiciliation |  |
| Code banque |  |
| Code guichet |  |
| N° de compte |  |
| Clé RIB |  |
| IBAN |  |
| BIC |  |

En cas de groupement, le paiement est effectué sur 1 :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | un compte unique ouvert au nom du mandataire ; |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document. |
|  |  |

**Nota :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

# 7 - Avance

Le candidat désigné ci‐avant (cocher la case correspondante) :

☐ Accepte de percevoir l’avance prévue dans le CCAP.

☐ Refuse de percevoir l’avance prévue dans le CCAP

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise refuse le bénéfice de l'avance.

# 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

|  |  |
| --- | --- |
| Code principal | Description |
| 45112100-6 | Travaux de creusement de tranchées |
| Codes subsidiaires | Description |
| 32562000-0 | Câbles à fibres optiques |
| 45311200-2 | Travaux d’installations électriques |
| 32412000-4 | Réseau de communications |

La nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| Nomenclature | Libellé |
| 36.03.0401 | Travaux de construction de VRD, ouvrages annexes |

# 9 – Représentants du titulaire

Pour faciliter la bonne exécution de l’accord-cadre, le titulaire désigne au moins une personne habilitée à le représenter pour recevoir en main propre ou par voie électronique pour notification les actes d’exécution de l’accord-cadre, d’éventuels avenants et pour signer des actes d’exécution.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **INTERLOCUTEUR DÉDIÉ** | | | |
| Nom : |  | Téléphone(s) : |  |
| Prénom : |  |  |  |
| Qualité : |  | Courriel : |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **CHEF DE PROJET** | | | |
| Nom : |  | Téléphone(s) |  |
| Prénom : |  |  |  |
| Qualité : |  | Courriel : |  |

Le titulaire désigne également un chef de projet :

# 10 - Signature

**ENGAGEMENT DU CANDIDAT** J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

*\*Merci de ne pas verrouiller l'acte d'engagement après signature électronique, afin de faciliter la signature de VNF.*

**AVIS/VISA DE L’AUTORITE CHARGEE DU CONTRÔLE BUDGETAIRE**

Monsieur le contrôleur budgétaire

**ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

La présente offre est acceptée

La Directrice générale

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | La totalité du bon de commande n° ........ afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :  . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . |
|  |  |

et devant être exécutée par : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . en qualité de :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | membre d'un groupement d'entreprise |
|  |  | sous-traitant |

A . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

**Signature**

# ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Désignation de l'entreprise | Prestations concernées | Montant HT | Taux  TVA | Montant TTC |
| Dénomination sociale :  SIRET : ………………………….….Code APE…………  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET : ………………………….….Code APE…………  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET : ………………………….….Code APE…………  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET : ………………………….….Code APE…………  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET : ………………………….….Code APE…………  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
|  | Totaux |  |  |  |

Les montants de la présente annexe n’ont pas valeur contractuelle, le paiement aux membres du groupement s’effectuant au regard des prestations commandées et effectivement réalisées. La répartition entre les prestataires est ainsi susceptible d’être ajustée au cours de l’accord-cadre. L’ajustement s’effectue par la transmission de la nouvelle répartition financière par le titulaire par mail avec accusé de réception ou courrier recommandé avec accusé de réception, sans qu’il soit besoin d’établir un avenant.

1. A dupliquer autant de fois que nécessaire. [↑](#footnote-ref-1)